

# Vufflintos



Tableau de M. Pierre-Alain Aigroz



# INFORMATIONS DE LA MUNICIPALITÉ

## Horaire d'ouverture de la déchèterie de Riond-Bosson à Morges

Du lundi au vendredi : 13h45 - 18h00  
Samedi : 08h00 - 12h00

## Collecte des déchets de jardin au chemin de la bise

Afin de faciliter la surveillance du site, les heures autorisées pour le dépôt des végétaux sont fixées **du lundi au samedi de 10 à 18 heures**.

L'emplacement pour le dépôt des déchets végétaux est réservé exclusivement aux habitants de la commune et non aux jardiniers et paysagistes professionnels mandatés par les propriétaires, ces derniers ayant l'obligation de se charger eux-mêmes de l'élimination de leurs déchets végétaux.

Les matières déposées étant valorisées directement en agriculture après compostage, elles ne doivent contenir aucun matériau étranger (plastique, pierre, bois traité, produits toxiques, etc.).

Les déchets de cuisine cuits et crus ne sont pas admis.

## Dates des prochaines collectes des déchets organiques méthanisables

29 août 2019

5, 12, 19 et 26 septembre 2019

3, 10, 17, 24 et 31 octobre 2019

14 et 28 novembre 2019

12 et 26 décembre 2019

## Travaux de réfection de la route du Village et du chemin de Fontenailles

Comme annoncé dans l'information distribuée à tous les ménages fin juin, les travaux de réfection de la route du Village et du chemin de Fontenailles vont perturber la circulation jusqu'à fin septembre.

Outre les perturbations normales dues à ce genre de travaux, la pose du tapis sur la route du Village et le chemin de Fontenailles et la pose du tapis de couleur aux carrefours du Carolet et du Pont de Vaux nécessiteront une fermeture complète à la circulation 2 fois 2 jours en fonction de la météo.

Seront concernées les propriétés sises à la route du Village entre le chemin du Vieux Fournil et la sortie de la Commune côté Bussy, ainsi qu'aux chemins de Fontenailles, des Jonquilles, du Pont de Vaux, du Marais, du Bon et du Verger.

Les habitants des propriétés sises aux chemins de Sorecort et du Soleil pourront circuler par la déchèterie et le chemin de la Bise.

Ceux concernés par la fermeture de l'accès à leur chemin seront avisés dès que possible de la date des travaux et un emplacement sera mis à leur disposition pour parquer leurs véhicules.

Vous trouverez le programme des travaux avec le plan distribué à tous les ménages sur la première page du site internet de la commune ainsi qu'au pilier public.

## Fermeture du bureau de Poste de la Gottaz et implantation d'une filiale à la pharmacie Amavita

Dès cet automne, les habitants de la région de Morges pourront effectuer leurs transactions postales à la future filiale réalisée en partenariat et implantée dans la pharmacie Amavita du centre commercial La Gottaz.

Les opérations postales suivantes pourront s'effectuer dans la pharmacie Amavita : dépôt et retrait de lettres et de colis, achat de timbres-poste, versements avec diverses cartes (PostFinance Card, Maestro, V PAY), retraits d'espèces avec la PostFinance Card.

L'horaire, élargi par rapport à celui du bureau de poste actuel, sera celui du Centre commercial de la Gottaz soit : du lundi au jeudi de 8h30 à 18h30, le vendredi de 8h30 à 20h00 et le samedi de 8h00 à 18h00.

Le retrait des envois spéciaux pour les communes de Morges, Chigny et Vufflens-le-Château se fera à la filiale postale de Morges 1.

Un tout-ménage de la poste concernant ces changements sera distribué le lundi 16 septembre 2019.



## **RUBRIQUE "ENERGIE"**

### **Qui n'a pas encore des panneaux solaires ?**

Le prix des panneaux solaires photovoltaïques a tellement baissé que le kilowattheure (KWh) d'électricité solaire produit sur son toit peut devenir moins cher que le KWh vendu par son distributeur. De plus, le marché propose des nouveautés tels les capteurs solaires « hybrides » (qui combinent la production d'électricité et de chaleur) ou des grandes batteries de stockage à haute performance qui augmentent l'autonomie d'un bâtiment.

Vous pouvez consulter par exemple le site [energie-environnement.ch](http://energie-environnement.ch) pour obtenir plus d'informations et également parcourir le règlement sur le fonds communal pour encourager les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique pour demander un subside.

A ce jour, environ 8% de la population de Vufflens-le-Château a déjà obtenu un subside communal.

Il est donc possible de faire quelque chose pour la planète, qu'on se le dise !



## **DÉCISIONS DIVERSES DE LA MUNICIPALITÉ DURANT LE 1<sup>ER</sup> SEMESTRE 2019**

### **La Municipalité a décidé entre autres de**

- Accorder un soutien financier aux sociétés sportives et culturelles suivantes dans lesquelles des jeunes de moins de 18 ans de la Commune sont inscrits (forfait de CHF 50.-/par jeune de Vufflens)
  - CHF 100.- au Club d'arts martiaux Zen Do Ryu
  - CHF 50.- à ACTE, Atelier Création Théâtre Enfants
  - CHF 50.- à l'Association Jeunesse & Camps
  - CHF 100.- à Foot Région Morges
  - CHF 50.- à JSP Morget
  - CHF 150.- au FC Tolochenaz
  - CHF 100.- à l'AS Rugby Morges
  - CHF 100.- au Judo Club de Morges
  - CHF 200.- au FC Echichens
  - CHF 750.- à Gym Morges
  - CHF 100.- au FC Amical St-Prex
  - CHF 100.- à l'Ecole de cirque Coquino
  - CHF 450.- à Morges Natation
- Accorder un soutien financier de
  - CHF 300.- à l'Association des Amis du Musée romand de la machine agricole
  - CHF 100.- au Diabolo Festival
  - CHF 200.- au Festival Woodstock
  - CHF 200.- à Pied du Jura Expo
  - CHF 200.- au Symposion international de sculpture
  - CHF 200.- à la Fanfare de Gimel pour l'organisation de la 27<sup>ème</sup> finale vaudoise des solistes et petits ensembles le 9 novembre 2019
  - CHF 300.- à la Night Run Morges du 2 novembre 2019
  - CHF 200.- à la Maison du dessin de presse à Morges
- Autoriser Morges Bouge à organiser une marche qui transite par la commune le 6 mai 2019.



- Autoriser Pro Vélo Région Lausanne à transiter par la commune lors d'une balade à vélo le 26 mai 2019.
- Autoriser l'Etablissement scolaire Préverenges et environs à organiser une marche qui transite par la commune le 2 juillet 2019.
- Autoriser la Fondation Jeunesse & Familles à organiser la course à pied solidaire Super Run qui transitera par la commune le 1<sup>er</sup> septembre 2019.
- Autoriser la Jeunesse de Vufflens-Chigny à organiser le 21 avril 2019 la traditionnelle course aux œufs.
- S'associer à l'animation prévue à l'occasion du passage du Tour de Romandie le 2 mai 2019 et informer la population au moyen d'un avis à tous les ménages.
- Autoriser l'Association du marché artisanal à organiser son 18<sup>ème</sup> marché le 15 juin 2019 sous réserve du préavis des services cantonaux concernés.
- Autoriser l'Ecole de cirque Coquino à donner un spectacle sur la Place du Village le 6 juillet 2019 et en informer la population par un avis à tous les ménages.
- Mettre la grande salle à la disposition de l'APEVE le 5 avril 2019 pour une boum.
- Participer à une Table ronde à Villars-Sous-Yens pour discuter de l'opportunité d'une fusion de communes.
- Participer à l'opération "un drapeau des JOJ2020 dans chaque commune de Canton" et désigner 2 élèves âgés entre 12 et 14 ans pour prendre possession du drapeau et participer à la manifestation du 19 septembre 2019 à Lausanne.
- Faire poser un éclairage au dépôt de stockage de sel pour les routes.
- Etablir une zone réservée sur tout le territoire constructible de la Commune dans le but de procéder ensuite à une révision de son Plan d'affectation (PA) afin d'être conforme à la Loi fédérale sur l'aménagement du territoire et aux directives cantonales en la matière.  
Publier un avis dans la FAO et le Journal de Morges afin d'informer les propriétaires de son intention d'établir une zone réservée.  
Soumettre le plan de la zone réservée, son règlement et le rapport 47 OAT pour accord préliminaire et demande de subvention au Canton.  
Organiser, avant la mise à l'enquête publique de cette zone réservée, une séance d'information publique le 6 mai 2019 à la grande salle et inviter les habitants par un avis à tous les ménages, avis également envoyé aux propriétaires habitants hors commune.
- Renouveler la vente et distribution de sacs de compost pour les habitants.
- Envoyer quelques bouteilles de la réserve communale à M. Charly Schopfer pour le remercier d'avoir fait don d'un exemplaire de son ouvrage "L'histoire de la famille Vuffray" et de leur arbre généalogique pour les archives communales.
- Mandater un bureau spécialisé pour effectuer une étude de variantes pour le remplacement du système de chauffage du collège.  
Retenir l'option chauffage à bois (pellets) pour une question d'environnement.  
Soumettre la demande de crédit au Conseil général dans sa séance du 28 octobre 2019.
- Profiter de l'adaptation des taxes d'épuration pour revoir également tout le règlement qui date de 1993 en se basant sur le règlement type proposé par le Canton.
- Participer financièrement aux frais relatifs au scellement des pavés de la table d'orientation entre Denens et Vufflens-le-Château.
- Communiquer les coordonnées de Mme Maria-Pia Dubey, notre personne de contact pour le plan canicule durant la période du 1<sup>er</sup> juin au 31 août 2019, et indiquer que les mesures nécessaires seront prises pour visiter régulièrement les personnes à risque d'entente avec le CMS.
- Prévoir au budget 2020 de faire repeindre les écriteaux de rues qui sont en mauvais état.
- Ne pas transmettre de listes d'électeurs aux partis politiques pour les élections fédérales 2019.
- Considérer qu'une désaffectation de tombes au cimetière n'est pas nécessaire à ce jour, la bande herbeuse pouvant encore accueillir de nouvelles tombes à la ligne.
- Ramener à nouveau du tout-venant pour combler les bords du chemin au Pont de Vaux suite aux intempéries et prévoir une solution plus pérenne dans le budget 2020.
- Remplacer les pavés de l'accès au Temple au niveau de la route par un revêtement couleur comme prévu aux carrefours du haut du village.
- Prévoir régulièrement une rubrique "Energie" dans le Vufflinfos.



# LE CONSEIL GÉNÉRAL EN BREF

## Prochaines séances du Conseil général en 2019

Les 28 octobre et 2 décembre 2019 à 20h15.

## Devenir membre du Conseil général, pourquoi pas ?

Saviez-vous que toute citoyenne ou tout citoyen ayant le droit de vote au niveau communal peut faire partie du Conseil général de notre Commune ? Il suffit d'en faire la demande à son Président et de se faire assermenter lors d'une séance du Conseil.

Le Conseil général est l'organe législatif communal. Il est composé d'environ 65 membres qui sont convoqués 4 fois par année. Lors de ses séances, le Conseil examine les différents préavis soumis par la Municipalité, approuve le rapport de gestion, les comptes annuels et le budget du ménage communal. Des commissions permanentes ou ad hoc passent préalablement en revue les différents préavis et préparent un rapport détaillé à l'intention du Conseil.

Un tel organe ne peut fonctionner qu'avec l'apport des compétences des citoyens de la Commune qui proviennent de différents horizons. Ils peuvent ainsi mettre leur savoir-faire à disposition de la Commune et, en retour, bénéficier d'une expérience relative au fonctionnement et à la gestion d'une commune. Les conseillers peuvent également participer au bureau du Conseil en tant que scrutateur. Ceci leur permet de découvrir comment se déroule une votation fédérale ou cantonale, ou encore une élection. Finalement, le Conseil général est un bon moyen de se tenir informé sur le développement de la Commune et d'étendre son réseau de connaissances au travers de moments de convivialité.

Etes-vous intéressé à faire partie du Conseil ? Avez-vous des questions ? M. Philippe Stalder, Président du Conseil, se tient à votre disposition.  
Téléphone mobile 077 482 65 25, mail : stalder-warth@bluewin.ch.

## Annnonce des conseillers généraux aux séances du Conseil général

Tout conseiller doit annoncer son absence pour les séances auxquelles il ne pourra participer. Dans la pratique, sont acceptées les annonces via un autre conseiller présent au Conseil avant l'appel, un appel ou un courrier au Président, M. Philippe Stalder.

## Démission du Conseil général

Tout membre peut présenter sa démission en cours de législature. Un courrier à l'intention du Président est nécessaire.

## Décisions du Conseil général

### Séance du 25 mars 2019

- Octroi d'un crédit de CHF 130'000.- pour la modération du trafic de la Route du Village (RC67), tronçon Carolet - Marais

### Séance du 24 juin 2019

- Adoption des comptes de l'année 2018 qui font apparaître un excédent de charges de CHF 27'407.35.
- Approbation du rapport de la Municipalité sur la gestion de l'année 2018.
- Octroi d'un crédit de CHF 280'000.- pour la réfection du chemin de Fontenailles.
- Octroi d'un crédit de CHF 100'000.- pour l'élaboration du Plan général d'affectation (plan des zones) et du règlement sur le plan d'affectation et la police des constructions.

## Prochaines votations cantonales et fédérales en 2018

Les 20 octobre et 24 novembre 2019.

## Horaire du bureau de vote

Le bureau de vote est ouvert le dimanche de 10h00 à 11h00. Le dernier relevé de la boîte aux lettres réservée aux votes par correspondance est également fait à 11h00.



# AGENDA

Table fleurie Pro Senectute	16 août 2019 chez Mme Mireille Lugin
Super Run, Course à pied solidaire	1 <sup>er</sup> septembre 2019
Journée de Commune	8 septembre 2019
Repas EPP*	18 septembre 2019 (à 12h00 à la salle de paroisse)
JOJ2020	19 septembre 2019 (informations suivront)
Table fleurie Pro Senectute	20 septembre 2019 chez Mme Mireille Lugin
Repas EPP*	16 octobre 2019 (à 12h00 à la salle de paroisse)
Table fleurie Pro Senectute	18 octobre 2019 chez Mme Mireille Lugin
Conseil général	28 octobre 2019 à 20h15
"1 Tulipe pour la Vie" Plantation des bulbes	29 octobre 2019 à 16h00
Night Run Morges	2 novembre 2019
Table fleurie Pro Senectute	15 novembre 2019 chez Mme Mireille Lugin
Repas EPP*	20 novembre 2019 (à 12h00 à la salle de paroisse)
Conseil général	2 décembre 2019 à 20h15
Table fleurie Pro Senectute	13 décembre 2019 chez Mme Mireille Lugin
Repas EPP*	18 décembre 2019 (à 12h00 à la salle de paroisse)
Apéritif de Noël avec vente des sapins et petits comptes	18 décembre 2019
Noël au sapin (œcuménique, pour petits et grands)	19 décembre 2019 à 19h00
Repas EPP*	15 janvier 2019 (à 12h00 à la salle de paroisse)

\*Repas EPP : Inscriptions auprès de Mme Elizabeth Uldry au 079 446 95 64

## SOCIÉTÉS LOCALES - PRÉSIDENTS

Chœur d'hommes "La Concorde"	M. Bertrand Cornut	079 342 61 30
Responsable Gym-dames / parent-enfant	Mme Josette Piguet	021 801 99 63
Monitrice parent-enfant	Mme Monika Monterrubio	079 566 11 28
Jeunesse	M. Benoît Delay	079 566 06 44
Groupe de badminton	Mme Odile Criblez Gruaz	079 831 43 51
Association du Marché artisanal	M. Thierry Chollet	021 801 51 81
Association des parents d'élèves de Vufflens-le-Château et environs (APEVE)		
Cantine scolaire, inscriptions	Mme Anne-Sophie Latour Charpié	076 379 74 49
Renseignements	Mme Francine Dambach Corsten	079 202 20 69

### Location des locaux communaux

Les habitants de la Commune ont la possibilité de louer les locaux communaux à des tarifs préférentiels. Cette faveur n'est cependant accordée que pour les fêtes de famille organisées par et pour les habitants (anniversaires, mariages, etc.).

Des tables de cantine sont également mises gracieusement à disposition des habitants de la Commune.

Pour tout renseignement ou réservation, s'adresser au bureau communal.



# LA VIE VILLAGEOISE

## Réception des nouveaux habitants et des nouveaux bourgeois

Ce sont une petite vingtaine de nouveaux habitants (sur un peu plus d'une cinquantaine d'invitations) qui ont participé à cette réception le 11 mars 2019 en présence de la Municipalité et du personnel communal in corpore, ainsi que du Président du Conseil général.

Cette soirée conviviale est un moment de rencontres que tant les autorités que les participants apprécient toujours.



## Tour de Romandie

Le Tour de Romandie a traversé notre village le 2 mai 2019, ce qui est un événement peu courant.

Une animation était prévue à cette occasion sur la Place du Village avec un apéritif offert par les Vins de Morges et un stand de pâtisseries salées et sucrées tenu par la gym-dames.



## Sortie des retraités

Cette année, la sortie pour tous les retraités de la commune, y compris les personnes qui atteignent l'âge officiel de la retraite dans l'année, a eu lieu le jeudi 23 mai 2019.

Organisée par Mme Maria-Pia Dubey et M. Pierre-Alain Aigroz, elle s'est déroulée selon le programme suivant : Départ à 08h00 en direction de La Vue-des-Alpes pour le café-croissant, puis Villers-le-Lac en France pour une balade en calèche avant le repas aux Rives du Doubs suivi d'une croisière sur le Doubs avec un retour à Vufflens-le-Château vers 19h00.

Une bonne soixantaine de personnes ont participé à cette sortie.

Les commentaires et remerciements prouvent que cette journée est particulièrement appréciée. Donc pas question de renoncer à cette tradition, on va remettre ça l'année prochaine.



## Marché artisanal (par Mme Natacha Buchet)

Alors que nous vivions des journées caniculaires, le matin du 15 juin 2019 s'est vu gratifié d'une pluie fine et persistante, ce qui n'était pas pour réjouir les membres du comité du Marché artisanal de Vufflens-le-Château. C'est donc sous les parapluies et les pèlerines que les pompiers et les placeurs ont accueilli dès 7h00 les premiers artisans.

Mais c'était sans compter sur notre ami Jean Rosset qui a l'art de nous surprendre. A partir de 10h00, les nuages n'ont eu plus qu'à faire place nette. Soulagement général aussi bien auprès des artisans que des organisateurs et des bénévoles. La fête pouvait enfin démarrer.

Cette année une nouveauté et non des moindres en cuisine ! Des hamburgers et des cheeseburgers sont venus remplacer le jambon à l'os. Vous allez sans doute dire « mais ceci n'a rien de traditionnel » et bien vous n'avez pas tort, mais les traditions sont faites pour être bousculées et nous précisons que la viande et les buns provenaient d'un artisan boucher et d'un artisan boulanger de la région. N'oublions pas les délicieuses crêpes, les Malakoffs, les brochettes de poulet et saucisses !

Autre innovation, les caisses électroniques tenues par une équipe exclusivement féminine de bénévoles qui a su gérer ça d'une main de maître.

Côté animations, nous avons eu la chance cette année d'accueillir le groupe « Le Chœur des Alpes » avec leurs cors des Alpes. Ils se sont produits à différents endroits du marché et sur la place du village, nous faisant vibrer en *fa* <sup>#/sol</sup>, *fa*, *mi* ou encore en *sol*. Le chœur des enfants de la Burtignière qui était prévu au programme n'a malheureusement pas pu être présent, leur professeur étant malade, ce n'est que partie remise.



Le loto à la beuze est devenu une tradition et la vache, qui a traversé au pas de charge une partie du marché en emportant son propriétaire sous l'œil amusé et inquiet à la fois des visiteurs, a apprécié de prendre ses aises dans un petit lopin de pré pour le plus grand plaisir de certains joueurs.

Comme chaque année, les mamans et papas de l'Association des parents d'élèves de Vufflens ont proposé aux enfants des ateliers et des jeux.

Cette année, la tyrolienne s'est vue amputée de son arbre au départ. On pourrait croire qu'un arbre au final se remplace par un autre arbre, mais la tyrolienne exige une tension du câble exacte et ce changement aurait nui à la sécurité. Heureusement, l'équipe « tyrolienne » est venue proposer une tyrolienne en corde de 30 mètres qui a rencontré un franc succès.

N'oublions pas les artisans, dont certains viennent depuis de nombreuses années et d'autres pour la première fois, qui ont exposé leurs créations ou leurs produits du terroir dans un cadre exceptionnel. L'artisanat, c'est la créativité, le savoir-faire et l'art réunis et nous avons la chance de pouvoir accueillir des artisans de qualité venus de différentes régions de notre beau pays.

A la Balle, c'est devenu une tradition d'avoir le stand de bières artisanales agrémentées cette année de délicieuses flammekueche faites maison. Ce stand permet d'animer le quartier qui se tient plus éloigné de la place du village.

Un avis de tempête de degré 5 est venu perturber cette belle journée et dès 16h30 notre président a décidé de demander aux exposants de plier leur stand afin d'éviter des dégâts importants. De souvenir, les artisans n'ont jamais été aussi rapides pour plier bagage.

Au même moment, le départ du cross des adultes allait être donné et c'est sous une pluie battante qu'un petit groupe de coureurs s'est lancé « de son plein gré » sur les chemins de remaniement pour un cross d'environ 7 km. Une course mythique qui restera dans les souvenirs de ces courageux sportifs qui sont revenus trempés mais hilares et heureux.

Le public qui se restaurait sur la place a pris place dans la grande salle et pendant que l'équipe raclette commençait à racler, le Vufflens Jazz Band s'installait sur la grande scène. Ce fut une belle soirée et une belle manière de clôturer cette 18<sup>ème</sup> édition.

Cette manifestation n'aurait pas lieu sans nos sponsors, sans une équipe de bénévoles exceptionnelle, sans les sociétés locales (la gym dames, le chœur des hommes, la Jeunesse), sans les employés communaux, sans les pompiers et l'APEVE et tout le comité du marché tient par ces quelques lignes à tous les remercier pour leur engagement.

Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition qui tient encore quelques surprises.





**Spectacle "Western" par l'Ecole de cirque Coquino**

Dans le cadre de sa tournée "Western" du Pied du Jura à La Coquette à Morges, l'Ecole de cirque Coquino nous a fait le privilège d'offrir une représentation publique de son spectacle le samedi 6 juillet 2019 sur la Place du Village. Nos sincères félicitations et remerciements à tous ces jeunes acrobates pour ce beau spectacle.



## Opération "Un drapeau des JOJ2020 dans chaque commune du Canton"

Notre commune participera à l'opération "Un drapeau des JOJ2020 dans chaque commune du Canton" comme 306 des 309 communes vaudoises.

Une fille et un garçon âgés de 12 et 13 ans ont été désignés pour être les ambassadeurs de notre commune lors de la cérémonie officielle qui aura lieu le 19 septembre prochain à Lausanne. Ils y apporteront le drapeau de Vufflens et nous ramèneront un drapeau des JOJ.

Pour clore cette journée, une petite manifestation sera organisée à 17h30 sur notre Place du Village où sera hissé le drapeau des JOJ. Elle sera suivie comme il se doit d'une verrée.

## L'aiMant Rose - Campagne nationale "1 Tulipe pour la Vie"

En Suisse, 1 femme sur 8 est victime du cancer du sein.

Des milliers de femmes sont touchées mais l'ignorent jusqu'à leur dépistage gratuit à partir de 50 ans. Un dépistage gratuit avant 50 ans permettrait une prise en charge rapide et augmenterait leur chance de survie.

L'association "L'aiMant Rose" agit pour une prévention plus précoce du cancer du sein et son dépistage gratuit avant 50 ans.

**La Municipalité a décidé de participer à sa campagne nationale "1 Tulipe pour la Vie" en s'engageant à planter des tulipes dans un de ses espaces en respectant la proportion d'1 tulipe rose pour 7 tulipes blanches**, symbolisant ainsi la proportion de femmes touchées par le cancer du sein en Suisse. La couleur rose représente la lutte internationale contre cette maladie.

Une petite manifestation sera organisée lors de la plantation des bulbes (147 de tulipes blanches et 21 de tulipes roses) le

**mardi 29 octobre 2019 à 16h00 sur la Place du Village.**

Nous vous attendons nombreux pour soutenir cette campagne nationale.

## "Fenêtres de L'Avent" - Pourquoi pas à Vufflens-le-Château ?

La Municipalité envisage de mettre sur pied des "Fenêtres de l'Avent" si quelques habitants sont prêts à s'engager pour ce projet.

Le concept est simple : faire une belle décoration d'une fenêtre sur le thème de Noël avec bougies, vitraux, dessins ou tout autre décor, puis inviter voisins et autres habitants de la commune à partager un moment de convivialité, en toute simplicité, devant cette fenêtre durant une heure en début de soirée.

Vous êtes intéressés par ce projet et souhaitez y participer ? Rien de plus simple, inscrivez-vous auprès du bureau communal ou par mail ([greffe@vufflens-le-chateau.ch](mailto:greffe@vufflens-le-chateau.ch)) en donnant vos coordonnées et 2 dates à choix.

Les animations villageoises sont toujours appréciées, alors lancez-vous ! D'avance merci.



## **Night Run Morges 2019 - 6<sup>e</sup> édition - Samedi 2 novembre 2019 - Tirage au sort de 5 dossards**

La Municipalité a décidé de devenir une "Commune Coup de Cœur Or" de la Night Run Morges 2019 par un partenariat.

La Night Run Morges est entièrement caritative et à but non lucratif. Les valeurs principales qui la caractérisent sont la solidarité, les enfants et le sport. Elle s'engage en faveur de l'enfance et vient en aide chaque année à une association par le biais d'un chèque qu'elle remet à l'issue de sa manifestation.

Le partenariat "Commune Coup de Cœur Or" à CHF 300.- donne droit à 5 dossards et 5 repas en zone VIP en compagnie des sponsors après la course.

Ces derniers pouvant être offerts aux habitants des communes partenaires, **la Municipalité a décidé de lancer les inscriptions et attribuer ces 5 dossards par tirage au sort.**

**N'hésitez donc pas à vous inscrire auprès du bureau communal ([greffe@vufflens-le-chateau.ch](mailto:greffe@vufflens-le-chateau.ch)) d'ici au vendredi 11 octobre 2019 pour tenter votre chance !**

Informations complémentaires sur cette Night Run Morges 2019 : [www.nightrunmorges.ch](http://www.nightrunmorges.ch).

## **La Super Run du 1<sup>er</sup> septembre 2019**

Dans le cadre de son centenaire, la Fondation Jeunesse & Familles (FJF), plus grande fondation vaudoise active dans le domaine de la protection de l'enfance, organise la première édition de la Super Run le 1<sup>er</sup> septembre prochain au départ de Tolochenaz.

Les sportifs dès 3 ans trouveront à la Super Run de quoi satisfaire leurs envies parmi les six courses qui les emmèneront sillonner les magnifiques paysages de la région. A noter que des activités ludiques et gratuites pour toute la famille seront offertes en marge de l'événement.

**Courses adultes & jeunes** (transitant par le territoire de la commune de Vufflens-le-Château)

La Jolly Jumper - 9 km individuel - dès 14 ans (2005)

La Tic & Tac - 9 km en relais-duo (2 x 4.5 km) - dès 10 ans (2009)

### **Courses enfants**

La Bisounours - 200 m - 3 à 5 ans (2016-2014) - non chronométrée, pas de classement, ni podium

La Barbidur - 500 m - 5 à 7 ans (2014 - 2012)

La Jack-Jack - 1 km - 8 à 10 ans (2011 - 2009)

La Titeuf - 1.5 km - 11 à 13 ans (2008 - 2006)

Prix souvenir remis à tous les coureurs !

Inscription (indispensable) et programme complet sur [www.superrun.ch](http://www.superrun.ch).

## **Le Passeport-Vacances de Morges et environs** (par M. Gérard Bigler)

Traditionnellement, il a lieu lors des vacances d'automne, du 12 au 27 octobre 2019. Il s'adresse aux jeunes de 6 à 16 ans à qui il propose des activités passionnantes et variées. Afin que les enfants puissent se rendre aux activités qu'ils ont choisies, un abonnement **Mobilis** 12 zones en 2<sup>ème</sup> classe est intégré à leur passeport dès l'âge de 8 ans. Les plus jeunes sont transportés en minibus.

Pour ceux qui se disent trop grands, les 13-16 ans, des bons leur sont proposés. Ils peuvent ainsi organiser entre copains des sorties au Laser Game, à la piscine, au cinéma et autres. Toujours pour les ados, il existe, en plus des activités traditionnelles, la possibilité de découvrir des métiers par un stage en entreprise.

Les enfants avec un handicap sont les bienvenus ! Il suffit de le signaler par téléphone, à l'inscription, pour qu'il en soit tenu compte.

Les inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes, trouver en tous les renseignements et modalités sur le site internet : [www.pv-morges.ch](http://www.pv-morges.ch)



# ANNUAIRE

## MUNICIPALITE

<b>Municipal responsable</b>	<b>Dicastère</b>	<b>Tél.</b>
Mme Anne-Chr. Ganshof Syndique acganshof@vufflens-le-chateau.ch	Administration générale - Finances - Relations extérieures	079 628 81 60
M. Pierre-Alain Aigroz Vice-Syndic paaigroz@vufflens-le-chateau.ch	Bâtiments, forêts et domaines communaux - Réseau d'eau potable (AVM)	079 438 81 00
Mme Maria-Pia Dubey mpdubey@vufflens-le-chateau.ch	Urbanisme - Police des constructions Ecoles - Parascolaire Plan canicule - Aînés	079 671 24 75
M. Philippe Henriod phenriod@vufflens-le-chateau.ch	Voirie et déchets - Réseau d'épuration Espaces publics - Transports publics	079 606 50 15
M. Pierre Siegwart psiegwart@vufflens-le-chateau.ch	Sécurité et police - Affaire sociales Services industriels - Concept énergétique Culture/Tourisme/Sport Communautés religieuses	079 374 36 72

## CONSEIL GENERAL

M. Philippe Stalder	Président	077 482 65 25
Mme Katia Barberis	Vice-Présidente	079 450 51 19
M. Aurèle Etchegaray	Secrétaire	079 502 38 74

## ADMINISTRATION COMMUNALE

Site internet	vufflens-le-château.ch ou vufflens-le-chateau.ch
---------------	-----------------------------------------------------

## Grefe - Contrôle des habitants

Mme Marlyse Treyvaud greffe@vufflens-le-chateau.ch		021 804 60 30
-------------------------------------------------------	--	---------------

Horaire d'ouverture au public

Mardi	08h00 - 12h00
Jeudi	16h00 - 18h00

et sur rendez-vous

## Boursière communale

Mme Denise Piguet bourse@vufflens-le-chateau.ch	Facturation des taxes	021 804 60 33
----------------------------------------------------	-----------------------	---------------

## Employés communaux

M. David Christin M. Philippe Vuffray	Voirie, extérieurs Bâtiments	S'adresser au bureau communal
------------------------------------------	---------------------------------	----------------------------------

## ÉCOLES – PETITE ENFANCE

Salle des maîtres du collège de Vufflens		021 802 29 75
Etablissement primaire de Morges Ouest Collège de la Burtignière Ch. de Tolochenaz 9, 1110 Morges	M. Pierre-Alain Cordey Directeur	021 557 97 40
Etablissement secondaire de Morges Beausobre Ch. Grosse-Pierre 1, 1110 Morges	M. Luc Schlaeppli Directeur	021 316 36 00
AJEMA, Accueil de jour des enfants	Secrétariat Liste d'attente du réseau	021 823 03 63 021 828 04 14



## **SANTÉ - SOCIAL**

Agence d'assurances sociales Morges-Est Lundi-vendredi 08h00-11h30 et 14h00-16h00 Il est conseillé de prendre rendez-vous	Av. de Lonay 2bis Morges	021 828 04 60
Centre social régional	Central téléphonique Rue de Couvaloup 10 Morges	021 804 98 98
Centre médico-social, CMS	Rue Louis-de-Savoie 40 Morges	021 811 11 11
Espace prévention La Côte	Place du Casino 1 Morges	021 804 66 44
Office régional de Placement (ORP) Morges	Av. de la Gottaz 30, Morges	021 557 92 00

## **SERVICES INDUSTRIELS**

Eau potable	AVM, Bussy-Chardonney Dépannages : M. Olivier Vuffray Remplaçant : M. Bernard Perey	079 638 01 81 079 342 33 04
Téléphonie, TV, Internet	UPC Cablecom Swisscom	0800 66 88 66 0800 800 800
Gaz	Cosvegaz SA, Cossonay y c. urgences	0800 402 403
Electricité	Romande Energie Morges Dépannages 24h/24h	0848 802 900 0848 802 555

## **PAROISSES**

Paroisse protestante	M. Sandro Restauri, Pasteur	021 331 56 77
Paroisse catholique	Morges	021 811 40 10

## **POSTE**

Horaire d'ouverture du bureau de poste de la Gottaz (jusqu'au 28 septembre 2019)	Lundi-vendredi	08h30 - 10h00 14h00 - 18h00
	Samedi	10h00 - 12h30

## **DIVERS**

Office de l'Etat civil de la Côte	Rue St-Louis 2, Morges	021 557 07 07
Justice de Paix du district de Morges	Rue St-Louis 2, Morges	021 557 94 00
Protection civile district Morges	Ch. de Vergognausaz 45, St-Prex	021 338 03 10

## **URGENCES**

Police		117
Feu		118
SMUR (Service médical d'urgence)		144
Intoxications		145
Numéro d'urgence européen		112
Gendarmerie		021 557 90 21
Centrale téléphonique des médecins Urgences - médecins de garde		0848 133 133
Hôpital de Morges	24h/24, 7j/7	021 804 22 11
Médecins-dentistes de Morges Service de garde		078 798 77 78

